

Quand la droite jugera-t-elle le moment propice à la consolidation de nos collectivités ? Sans doute jamais.

Introduction

Jour après jour, les journaux nous annoncent que notre gouvernement minoritaire devra bientôt faire face à un vote de non-confiance et que les Canadiens retourneront aux urnes, un an à peine après les dernières élections.

Si les conservateurs réussissent à renverser le gouvernement minoritaire de Paul Martin ce printemps, ce sera pour profiter de la colère suscitée par le scandale des commandites et non parce qu'ils s'opposent au budget.

Parce que, dans les faits, les libéraux ont passé la dernière année à gouverner à droite et à se coller à la plate-forme économique des conservateurs.

Même minoritaire, le gouvernement libéral continue de sous-estimer les montants qui peuvent être consacrés aux dépenses. En 2003-2004, pour la septième année de suite, le gouvernement fédéral a déclaré un surplus budgétaire.¹ Au cours des dix premiers mois de l'exercice 2004-2005, le surplus a atteint 13,40 milliards de dollars, comparativement à 8,14 milliards de dollars pour la même période l'année dernière.²

Les économistes s'entendent pour dire que les surplus fédéraux, au cours des trois années qui viennent, seront de près du double de ce qu'Ottawa avait annoncé dans le budget.³ Le gouvernement prévoit un surplus de 12 milliards de dollars, mais les économistes qui comparaissent devant le Comité des finances de la Chambre des communes croient plutôt que ce surplus se situera autour de 22 milliards de dollars au cours des trois prochaines années. Depuis 1997, l'écart entre les surplus prévus par le gouvernement et les surplus réels a été de 80 milliards de dollars. Ces surplus ont été imputés à la dette, sans aucune autre forme de débat.

Le budget fédéral de 2005

Encore une fois, le gouvernement fédéral a refusé d'utiliser l'immense surplus budgétaire du Canada pour combler l'énorme déficit social et d'infrastructure du pays. En élisant un gouvernement minoritaire libéral, les Canadiens voulaient un budget progressiste. Nous avons plutôt hérité d'un budget que seul un conservateur pourrait aimer.

Le gouvernement Martin a demandé aux familles et aux villes de patienter encore cinq ans avant de recevoir des ressources fédérales pour leurs collectivités. Aucune condition n'est assortie aux paiements fédéraux destinés aux provinces et territoires pour des programmes comme les garderies, la santé et le renouvellement des infrastructures urbaines. Autrement dit, rien ne peut arrêter l'expansion des services à but lucratif dans ces domaines critiques des services publics.

Depuis dix ans, les choix fédéraux n'ont pas beaucoup contribué à améliorer la sécurité économique des femmes (Armine Yalnizyan, « Canada's Commitment to Equality: A Gender Analysis of the Last Ten Federal Budgets » [L'engagement du Canada envers l'égalité : une analyse sexospécifique des dix derniers budgets fédéraux], février 2005). Le présent budget continue dans cette voie.

Encore une fois, le budget donne de l'argent aux riches et au secteur des affaires, au lieu de soutenir les pauvres et les travailleurs. Avec ce budget, les dépenses consacrées aux programmes se situeront à 11,9 % du PIB. Andrew Jackson, du CTC, souligne que, dans les faits, le gouvernement gèle les dépenses consacrées aux programmes jusqu'en 2010 (« Analyse syndicale du budget fédéral 2005 », 23 février 2005. p.3). C'est beaucoup moins que le taux de presque 16 % du PIB en vigueur lorsque les libéraux ont été élus en 1993 (Marc Lee, *CCPA Monitor*, avril 2005, p.18).

Malgré des surplus record, le gouvernement poursuit son « examen des dépenses » et compte imposer des compressions de 11 milliards de dollars aux budgets des programmes, des achats et de la gestion des propriétés. Il faudra pour cela vendre des édifices publics, sous-traiter des services, fournir les services de façon électronique et supprimer plus de 3 000 emplois au cours des cinq prochaines années. Le gouvernement avait prévu créer des « fonds pour éventualités » mais, comme le soutient Hugh Mackenzie, la véritable priorité de ce budget est de « réduire la capacité d'Ottawa de produire des revenus » (*CCPA Monitor*, p.17).

L'élimination des limites aux placements étrangers pour les régimes de retraite et les REER a d'énormes répercussions. Elle ouvre la porte à la fuite des capitaux hors du pays et affaiblit le recours potentiel aux caisses de retraite pour l'investissement public dans l'infrastructure. Elle rend encore moins attirants les placements des régimes de retraite dans les obligations publiques destinées au développement de l'infrastructure comparativement aux importants rendements de l'investissement dans les pays où les salaires sont faibles.

Le budget n'établit pas de cibles précises pour respecter les obligations du Canada en vertu de l'accord de Kyoto sur l'environnement. Il n'offre que peu d'appui à l'éducation postsecondaire et au logement, et les ressources allouées aux peuples autochtones sont décevantes.

Éducation et soins de la petite enfance

Les promesses électorales de 2004 :

Pendant la campagne électorale du printemps 2004, les libéraux ont promis d'instaurer un système pancanadien de garderies qui enchâsserait quatre principes clés dans sa loi – qualité, universalité, accessibilité, et programmes axés sur le développement. Paul Martin a promis de consacrer 5 milliards de dollars de plus au cours des cinq prochaines années à la création de 250 000 nouvelles places de garderie de grande qualité, réglementées par le gouvernement et à un coût abordable pour les parents. Les libéraux ont promis un réseau pancanadien inspiré de ce qui existe déjà au Québec – des garderies réglementées, de grande qualité et financées par le secteur public, à un coût maximum de 7 \$ par jour par enfant. Les libéraux voulaient que les provinces fournissent des services réglementés (mais pas nécessairement publics ou sans but lucratif) à des tarifs raisonnables. Ils avaient fait la même promesse dans leur tristement célèbre Livre rouge de 1993.

Les conservateurs n'ont rien promis en matière de garderies. Ils permettraient aux provinces de se retirer des nouveaux programmes sociaux nationaux. Le parti de Stephen Harper croit que « la responsabilité du bien-être des citoyens repose d'abord et avant tout sur l'individu et sur la famille ». C'est une façon à peine voilée de dire qu'il n'y aura « pas de programme public de garderies ».

Dans le discours du Trône, le gouvernement a dit qu'il jettera les fondements d'un cadre national et qu'il travaillera avec les provinces et les territoires, qu'il insistera sur les meilleures pratiques, qu'il exigera des rapports d'étape et qu'il assurera la souplesse du système.

Ce qu'il nous fallait :

- Le respect des promesses libérales par l'attribution d'un financement suffisant et durable à des services de garde à l'enfance fiables, de grande qualité et sans but lucratif.
- Un engagement à fournir un financement stable et à long terme accru grâce à un transfert dédié aux services de garde à l'enfance.
- Un financement qui irait uniquement aux provinces qui ont mis au point des plans concrets pour respecter les principes « QUAD » (qualité, universalité, accessibilité et programmes axés sur le développement).
- L'obligation assurée de rendre compte par la présentation de rapports aux législatures et au Parlement.

- Pas de nouvelles dépenses pour permettre l'expansion des garderies à but lucratif. Ce serait non seulement un mauvais investissement de nos ressources, mais cela rendrait aussi l'ensemble du réseau vulnérable aux contestations commerciales qui peuvent être intentées en vertu des accords de commerce internationaux par des entreprises étrangères de garde d'enfants.
- Un appui à une stratégie de ressources humaines pour les travailleuses de garderies qui mènerait à l'amélioration des salaires et des conditions de travail et contribuerait à la mise en place de meilleures structures de négociations pour les travailleuses syndiquées, leur donnerait accès à de la formation et leur assurerait une meilleure rémunération.

Ce que contient le budget de 2005 :

L'initiative sur l'apprentissage et la garde de la petite enfance

- 700 millions de dollars à verser immédiatement dans une fiducie en main tierce (200 millions de dollars à dépenser au cours de l'exercice 2004-2005).
- Les provinces et les territoires obtiendront le financement en fonction du nombre d'habitants jusqu'à la fin de 2005-2006.
- Les provinces et les territoires recevront 650 millions de dollars en 2006-2007 et 1,15 milliard de dollars pour chacune des trois années suivantes jusqu'en 2009-2010.
- Le nouvel engagement totalise 5 milliards de dollars mais, de ce financement, 100 millions de dollars iront aux garderies pour les Première Nations sur les réserves et 100 millions de dollars iront à la recherche et à l'établissement de points de références et d'indicateurs.

Ce que cela signifie :

La « fiducie » enlève au gouvernement fédéral la capacité d'obliger les provinces et les territoires à respecter les principes de qualité, d'universalité, d'accessibilité et de développement. Un financement accordé sans mécanisme solide de reddition de comptes ne permettra pas de transformer un service inférieur en système. En outre, tant que le gouvernement fédéral ne s'entendra pas avec les provinces sur les garderies, le programme ne sera pas stable.

L'engagement en matière de financement est décevant et trop lent dans les premières années. L'attribution de 650 millions de dollars en 2006-2007 est loin de répondre aux besoins des enfants et des parents du Canada. Le montant total destiné à la garde d'enfants équivalra finalement à 1,2 milliards de dollars, ou à moins de la moitié de ce qui a été promis en baisses d'impôts aux entreprises. (*CCPA Monitor*, p.18).

Le budget ne propose aucun véritable mécanisme de reddition de comptes dans la façon dont les services de garde à l'enfance sont fournis. Il nous faut des lois et la présentation de rapports au Parlement sur la façon dont l'argent fédéral est dépensé. Le SCFP continuera de faire pression pour que soient mises en œuvre des mesures de reddition de comptes, incluant un transfert dédié au financement des garderies, une loi et un engagement à ne financer que la prestation publique et sans but lucratif des services de garde à l'enfance.

L'infrastructure municipale et le nouveau pacte pour les villes

Les promesses électorales de 2004 :

Pendant la campagne électorale de 2004, les libéraux ont promis de remettre graduellement, en cinq ans, un transfert de 5 cents le litre de la taxe sur l'essence aux municipalités, ce qui donnerait 2 milliards de dollars par année la cinquième année. Aucun nouveau financement destiné à l'infrastructure n'a été promis.

Les libéraux ont appuyé l'accord de Kyoto, mais ils n'avaient aucun plan de mise en œuvre pendant la campagne électorale. Ils ont continué de subventionner les industries pétrolières et gazières. Les libéraux avaient promis de consacrer l'argent de la privatisation de Pétro-Canada à des technologies environnementales. Mais ils ont appuyé des accords commerciaux qui donnent aux entreprises privées l'accès aux ressources hydriques locales.

Les conservateurs ont promis de transférer « au moins » 3 cents de la taxe sur l'essence aux villes, mais ils élimineront graduellement le programme d'infrastructure actuel. Les conservateurs réduiraient radicalement les dépenses du gouvernement et font comme si la prestation privée des services est la seule et unique solution.

Les conservateurs rejettent l'accord de Kyoto, le qualifiant de « non pertinent ». Ils privilégient l'intégration avec les États-Unis. Avec un gouvernement Harper, les changements climatiques ne feraient qu'augmenter, car les conservateurs appuient la stratégie continentale de l'énergie proposée par le président américain George Bush. Une telle solution intensifierait les dommages environnementaux au Canada. La plateforme conservatrice était vague sur la question de l'eau et ne proposait aucune norme fédérale, ni financement adéquat.

Le « nouveau pacte » pour les villes de Paul Martin, souligné dans le discours du Trône, n'était qu'une réponse mitigée aux urgents besoins de nos collectivités. On promet aux villes 2,5 milliards de dollars répartis sur 5 ans. Ce montant couvre à peine les coûts annuels de 2 milliards de dollars que doivent assumer les villes pour l'entretien différé, sans parler du coût accumulé de 60 milliards de dollars estimé par la Fédération canadienne des municipalités pour combler le déficit d'infrastructure.

Ce qu'il nous fallait :

- Au moins 5 milliards de dollars par année pour les 3 prochaines années pour un nouveau financement de la dette destiné aux grands projets d'infrastructure, un montant à être apparié par les autres paliers de gouvernement (50/50).
- Une part de la taxe sur l'essence (incluant le diesel) pour financer les programmes d'infrastructure, jusqu'à concurrence de 5 cents le litre en 2007 (2,5 milliards de dollars).

- Le renouvellement et l'expansion du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique et d'autres programmes d'infrastructure existants.
- L'assurance que le financement destiné à l'infrastructure publique ne servira pas à justifier la sous-traitance du travail du secteur public et d'autres formes de privatisation.
- Le financement public destiné à l'infrastructure doit être soigneusement administré par des organismes publics; il faut empêcher que les précieuses ressources pour l'infrastructure ne soient détournées vers des projets à but lucratif plus chers, et il faut éviter d'engraisser les profits des entreprises grâce à la sous-traitance et aux partenariats public-privé (PPP).
- Il faut instaurer un fonds de mise en œuvre de l'accord de Kyoto de 1,25 milliard de dollars chaque année au cours des sept années qui viennent pour financer des projets du secteur public.
- Le gouvernement fédéral doit assumer son rôle en protégeant l'environnement et en aidant à revitaliser nos cités, nos villes, nos lacs, nos cours d'eau, notre terre, notre air et notre ciel.

Ce que contient le budget de 2005 :

- 5 milliards de dollars sur cinq ans des revenus de la taxe fédérale sur l'essence pour des projets d'infrastructure durables comme le transport en commun, l'eau potable, le traitement des eaux usées et les réseaux d'énergie communautaires.
- En 2005, 600 millions de dollars à être partagés entre les villes et collectivités du Canada pour tous les projets d'infrastructure municipale, incluant des projets d'infrastructure dans les communautés autochtones.
- La promesse de renouveler les programmes d'infrastructure existants, comme le Programme Infrastructures Canada (PIC), le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) et le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR).
- Un montant additionnel de 300 millions de dollars servira à soutenir l'infrastructure des villes grâce au Fonds d'investissement municipal vert (FIMV), un fonds créé par le gouvernement du Canada en 2000 et géré par la Fédération canadienne des municipalités pour soutenir des projets verts municipaux innovateurs.⁴

Ce que cela signifie :⁵

C'est beaucoup moins que ce dont nos villes ont besoin. Une bonne partie de l'infrastructure municipale du Canada arrive à la fin de son cycle de vie. Il faut un immense réinvestissement à tous les paliers de gouvernement. Les estimations varient, mais on s'entend généralement pour dire qu'il faut un investissement global d'au moins 60 milliards de dollars, incluant des « dizaines de milliards » uniquement pour le traitement de l'eau, et 13 milliards de dollars pour le transport en commun.

Le gouvernement fédéral offre des fonds de démarrage aux collectivités uniquement pour la privatisation, ce qui entraînera une diminution des emplois dans le secteur public, une réduction de la qualité des services et une augmentation du coût pour les contribuables.

Il est vrai que le budget de 2005 accorde un peu de nouveau financement à l'infrastructure sanitaire et sociale des Premières Nations, mais il n'y a pas d'argent pour l'infrastructure physique des collectivités autochtones.

Assortir les subventions de conditions « vertes » est un bon départ, mais le financement de l'infrastructure doit aussi dépendre d'un investissement dans les réseaux publics de distribution de l'eau potable et de traitement des eaux usées, le logement à coût abordable, le transport en commun et les installations de loisirs.

Le plan du gouvernement en matière d'infrastructure municipale jette les bases d'une immense privatisation de trois façons :

Premièrement, en laissant les villes à court d'argent par un financement insuffisant, la pression monte pour que les municipalités se tournent vers un financement privé.

Deuxièmement, avec des règlements qui exigent la sous-traitance des services publics et des travaux d'infrastructure comme condition pour recevoir un financement fédéral, les municipalités sont forcées de privatiser.

Troisièmement, le gouvernement du Canada fait la promotion active de la privatisation de l'infrastructure et des services publics sous forme de partenariats public-privé.

L'infrastructure est le lien entre les collectivités et l'environnement, mais le budget favorise la privatisation et les PPP.

Le budget est mauvais pour les collectivités et tempère les espoirs de leadership en matière d'environnement et d'atteinte des cibles établies par l'accord de Kyoto. Il n'impose aucune condition liant l'investissement, la propriété et l'exploitation publics au financement public.

Santé

Les promesses électorales de 2004 :

Les promesses libérales en matière de santé étaient un méli-mélo d'anciens et de nouveaux engagements – certains uniques, d'autres contribuant à la base. Les libéraux n'ont offert aucune garantie que l'argent ne servirait qu'à des soins de santé publics.

Les conservateurs ne se sont pas engagés à assumer une part fixe des coûts des soins de santé publics. Ils ouvriraient la porte aux provinces qui veulent privatiser la prestation des services, dans la mesure où les coûts seront payés par une assurance publique.

Le discours du Trône a confirmé l'accord sur la santé conclu par les premiers ministres en septembre 2004. Le gouvernement fédéral dépensera environ 41 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années, pour amener les transferts fédéraux à environ 25 % du total des dépenses provinciales et territoriales en santé.

Malgré le nouveau financement, le gouvernement fédéral n'exige aucun engagement sérieux des provinces en matière de reddition de comptes ou de conditions à remplir pour recevoir un financement fédéral. Même si le ministre de la Santé a promis d'endiguer la vague de privatisation, rien n'a été fait en ce sens.

Ce qu'il nous fallait :

- La promesse des provinces et des territoires de garder publique la prestation des soins de santé en échange de l'importante augmentation de l'investissement fédéral et d'une direction en matière de prévention, de promotion et de santé publique.
- Une utilisation des fonds assortie de conditions et l'application de la *Loi canadienne sur la santé* si les provinces et les territoires n'utilisent pas les fonds comme prévu.
- L'interdiction pour les provinces et les territoires de sous-traiter les services de santé à des fournisseurs à but lucratif et d'octroyer des permis aux établissements à but lucratif.
- Un programme national de soins à domicile en vertu de la *Loi canadienne sur la santé*, avec des lignes directrices et des normes pour tous, peu importe la province de résidence.
- Des mesures immédiates visant à établir un programme national d'assurance-médicaments.

- Un processus sûr et rigoureux pour l'approbation des nouveaux médicaments et l'assurance que tous les essais et évaluations cliniques de tous les médicaments seront exempts de l'influence intéressée des entreprises pharmaceutiques.
- La bonification du plan de 700 millions de dollars pour la santé des Autochtones, avec le financement nécessaire pour régler les problèmes de santé dans les communautés autochtones, incluant des stratégies de recrutement et de formation.
- L'intégration de diplômés formés à l'étranger ne doit pas contribuer à un « exode des cerveaux » dans les pays en développement et ne doit se faire qu'en partenariat avec ces pays de façon à ce que chacun en tire profit.
- La mise en œuvre d'une proposition du Congrès du travail du Canada sur un projet pilote visant à recycler les travailleurs de la santé grâce à un programme de formation de l'A.E.
- L'examen des études et des recommandations en matière de ressources humaines en cours ou terminées, et l'amorce d'un dialogue avec le gouvernement provincial sur le résultat de cet examen.
- L'allocation d'un financement suffisant pour trouver une solution aux problèmes des soins offerts aux aînés d'ici dix ans, grâce à un programme pancanadien à long terme.
- La promotion du modèle des soins primaires 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, avec des équipes interdisciplinaires de professionnels de la santé.
- L'obligation pour les provinces d'assurer la confidentialité des renseignements sur la santé.
- L'assurance que les besoins en santé des résidents du Nord seront correctement comblés grâce à un financement suffisant.

Ce que comprend le budget de 2005 :

805 millions de dollars sur cinq ans, incluant :

- 75 millions de dollars pour l'évaluation des professionnels de la santé ayant une formation internationale
- 15 millions de dollars pour la recherche sur les temps d'attente
- 110 millions de dollars pour l'Institut canadien d'information sur la santé à des fins de collecte de données sur le rendement
- 210 millions de dollars pour encourager un mode de vie sain
- 34 millions de dollars pour se préparer à une pandémie de grippe

- 170 millions de dollars pour la sécurité des médicaments et d'autres produits thérapeutiques
- 90 millions de dollars pour la santé environnementale
- 90 millions de dollars pour une stratégie sur le diabète
- 11 millions de dollars en 2005-2006 pour un programme sur l'hépatite C.

Le budget accorde aussi la réduction de 83 % de la TPS-TVH pour les hôpitaux aux entités sans but lucratif financées par le gouvernement qui offrent des services de santé habituellement offerts dans des hôpitaux.

Ce que cela signifie :

Les libéraux ont réussi, selon eux, à calmer les Canadiens avec l'accord sur la santé des premiers ministres de septembre 2004. La croissance des services de santé à but lucratif ne semble pas les préoccuper. Aucun mécanisme de reddition de comptes n'oblige les provinces et les territoires à utiliser l'argent comme prévu. Il sera très difficile de savoir comment l'argent aura été dépensé. Les 805 millions de nouveaux dollars n'équivalent qu'à 161 millions de dollars par année pour neuf programmes dans 12 provinces et territoires. Le montant est insignifiant et, pendant ce temps, les conservateurs continuent de promouvoir la privatisation du système de santé.

Impôts

Les promesses électorales de 2004 :

Les libéraux n'ont offert aucune nouvelle proposition fiscale au cours de la campagne. Toutefois, Paul Martin avait déjà accordé des allègements fiscaux de plus de 100 milliards de dollars en 2000. Ce cadeau avait favorisé les riches plus que toute autre tranche de la population. Les libéraux ont imputé jusqu'à 44 % du surplus à la réduction de la dette depuis 1997-1998, et une autre portion de 46 % est allée aux baisses d'impôts. Les libéraux se félicitent de l'importance du surplus fédéral, mais à peine 10 % de ce surplus a servi à l'amélioration des programmes fédéraux.

Les conservateurs voulaient réduire les impôts, de façon à ce que ce soient les plus riches qui en profitent le plus. La tranche de 7 % des familles dont les revenus sont de 150 000 \$ ou plus auraient reçu près du tiers de la valeur totale de ces baisses d'impôts. La tranche de 64 % des familles qui gagnent 70 000 \$ et moins n'en auraient reçu que 11,6 %. Quant au 32 % des familles aux revenus les plus faibles (moins de 30 000 \$), elles auraient reçu moins de 1 %. Les impôts des hommes auraient diminué en moyenne de 559 \$, tandis que les femmes auraient gagné en moyenne 201 \$ seulement.

Dans le discours du Trône, Paul Martin n'a pris qu'un seul engagement majeur en matière d'impôts : il a dit qu'il accorderait aux villes une portion de la taxe sur l'essence pour financer des projets d'infrastructure. Il a dit que les impôts seraient « efficacement ciblés de façon à promouvoir la croissance » et que le gouvernement réduirait les impôts pour ceux et celles qui prennent soin de personnes handicapées.

Ce que comprend le budget de 2005 :

Des baisses d'impôts de 13,4 milliards de dollars sur trois ans.

Personnel

- Hausse du montant personnel de base, qui passera de 8 012 \$ à 10 000 \$ d'ici 2009.
- Hausse du plafond de cotisation à un REER à 22 000 \$, comparativement à 18 000 \$ en 2005.
- Hausse du plafond annuel en dollars pour les cotisations à un régime de pension agréé à cotisations déterminées à 22 000 \$.
- Hausse du plafond de cotisation à un régime de pension agréé à prestations déterminées à 2 444 \$ par année de service d'ici 2009.
- Les plafonds de cotisations aux RPA et aux REER seront indexés à la croissance moyenne du salaire à compter de 2010 et 2011 respectivement.
- Réduction des recettes fédérales de 70 millions de dollars pour 2005-2006 et de 180 millions de dollars d'ici 2009-2010.

- Hausse de la couverture pour les crédits d'impôts pour invalidité, de même que des déductions fiscales pour celles et ceux qui prennent soin d'autres personnes.

Sociétés

- Élimination de la surtaxe des sociétés en 2008 et diminution de 2 % de l'impôt général sur les revenus des sociétés à 19 % par rapport à 21 % d'ici 2010. Cette mesure coûtera 4,6 milliards de dollars par année d'ici 2010.
- Réduction de deux points de pourcentage du taux général d'imposition du revenu des sociétés, pour le ramener à 19 %.
- Accélération des taux de déduction pour amortissement pour les turbines à combustion servant à produire de l'électricité, le matériel de transmission et de distribution de l'électricité, les pipelines de transport du pétrole et du gaz et les câbles des infrastructures de télécommunications.
- Baisses d'impôts pour les petites entreprises dans les secteurs de la bijouterie, de la bière et du vin, et pour les coopératives agricoles.
- Ressources accordées à l'Agence de revenu du Canada à des fins de vérification et d'application des lois.

Ce que cela signifie :

Le budget suit la ligne conservatrice de réduction des impôts du gouvernement de Paul Martin, même si les baisses d'impôts n'occupaient pas un rang très élevé sur la liste des priorités des personnes et organismes qui ont présenté des mémoires au Comité des finances pendant les consultations prébudgétaires.

L'allègement fiscal destiné aux personnes handicapées et à celles et ceux qui s'en occupent est bienvenu, bien qu'il soit insuffisant à la lumière des immenses besoins en soutien et services en milieu de travail et dans la collectivité (CTC, « Analyse syndicale », p. 5). L'augmentation du montant personnel de base ne cible pas les personnes dont les revenus sont les plus bas. Elle s'applique à tout le monde, peu importe le revenu du contribuable. L'augmentation serait de toute façon passée à 9 000 \$ avec l'indexation à l'inflation. La véritable augmentation, par conséquent, est de 1 200 \$ sur cinq ans. Pour la plupart des Canadiens, la réduction d'impôts se limitera à 192 \$ (Hugh Mackenzie, *CCPA Monitor*, p.17).

Comme le souligne Ellen Russell, du CCPA, d'ici 2009, les taux d'imposition des sociétés du Canada seront inférieurs de 4,5 points de pourcentage à ceux des États-Unis. La dernière fois que les taux d'imposition des sociétés ont été aussi bas au Canada, l'État-providence n'était pas encore né. Avec ce budget, le gouvernement fédéral recevra 7 milliards de dollars par année de moins, une somme qu'il aurait pu consacrer à de très nécessaires programmes sociaux.

Lorsque toutes les mesures auront été mises en œuvre en 2009, les baisses d'impôts compteront pour 6,6 milliards des 14,4 milliards de dollars de nouvelles dépenses. Autrement dit, 47 % de la valeur des nouveaux engagements prendront la forme de réductions d'impôts (*CCPA Monitor*, p.16-18). En outre, le gouvernement a l'intention de dédier 3 milliards de dollars par année à un « fonds pour éventualités » qui, selon toute vraisemblance, sera imputé à la dette.

Le budget accroît les avantages fiscaux d'un système de revenu de retraite qui privilégie déjà les salariés à revenu élevé. La hausse des cotisations est un avantage direct pour ceux qui gagnent un revenu élevé et n'apporte rien à la très grande majorité des membres du SCFP qui ne réussiront jamais à mettre de côté 22 000 \$ par année pour leur retraite. Compte tenu des autres priorités, il est difficile de voir de quelle façon l'augmentation des avantages fiscaux accordés à la tranche supérieure de trois ou quatre pour cent des contribuables peut se justifier.⁷

Le budget propose qu'il n'y ait pas de limite au montant de placements non canadiens que peut détenir une caisse de retraite. Les caisses de retraite des travailleurs canadiens devraient soutenir l'économie canadienne. Le gouvernement fédéral aurait dû favoriser l'émission d'obligations plutôt que d'inciter nos caisses de retraite à investir ailleurs que dans l'économie canadienne. Au lieu d'accorder des allègements et des abris fiscaux aux très riches, il aurait été beaucoup plus sage d'utiliser les dollars des impôts pour améliorer le Régime de pensions du Canada, la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti (SRG) et pour protéger les régimes de retraite dans les cas de faillite, ce qui protégerait davantage les personnes âgées.

Assurance-emploi et formation

Les promesses électorales de 2004 :

Les libéraux ont promis de « corriger les anomalies » du système d'a.-e. mais n'ont fourni aucun détail. Les conservateurs ont dit qu'ils élimineraient les surplus de l'a.-e. en réduisant les primes.

Le discours du Trône propose d'examiner le système d'assurance-emploi, ce qui aurait dû être fait depuis longtemps, étant donné qu'environ les deux tiers des femmes au chômage ne reçoivent pas d'a.-e. et que plus de la moitié des hommes sans emploi au Canada n'en reçoivent pas non plus.

Le gouvernement a indiqué son intention de mettre au point une stratégie de compétences en milieu de travail pour améliorer les systèmes de formation par apprentissage et favoriser l'alphabétisation et d'autres habiletés; il proposait également la création d'installations destinées à la formation et des ententes sur le développement du marché du travail en collaboration avec les provinces et les territoires, les syndicats et les conseils sectoriels. En outre, le gouvernement a prévu un examen du système d'assurance-emploi et promis de reconnaître la formation reçue à l'étranger et l'expérience de travail antérieure.

En 2004, le gouvernement fédéral a continué de s'accaparer le surplus de l'assurance-emploi plutôt que de le remettre aux chômeurs. Il a pris 17,5 milliards de dollars des revenus de l'assurance-emploi, malgré la diminution de 0,3 milliard de dollars dans les revenus d'a.-e. due à la réduction des taux de primes. Il a consacré 15,1 milliards de dollars à l'a.-e. en 2003-2004. Le surplus de l'a.-e. s'élevait à près de 2,5 milliards de dollars (2,488 millions) en un an seulement.

Ce qu'il nous fallait :

Nous voulions que les heures d'admissibilité baissent à 360 pour toutes les prestations partout au pays. La durée des prestations doit être prolongée et les niveaux doivent être établis aux deux tiers des douze meilleures semaines d'un travailleur. Les prestations devraient être automatiques en cas de mise à pied après un congé spécial, comme un congé de maternité.

Nous avons besoin d'un système d'assurance-formation, géré par le système d'assurance-emploi, semblable au système de formation par apprentissage. L'a.-e. comprendrait un congé pour formation.

Le mouvement syndical doit faire l'objet d'une véritable consultation pendant le prochain processus d'examen, et l'assurance-chômage et les fonds de formation doivent servir aux travailleurs quand ils en ont besoin.

Un programme qui reconnaisse la formation acquise à l'étranger des travailleurs immigrants devrait être mis en place. Il faut utiliser les bons outils d'évaluation, incluant l'apprentissage antérieur, pour les travailleurs immigrants et tous les travailleurs du Canada, incluant les travailleurs autochtones.

Ce que contient le budget de 2005 :

- Un nouveau mécanisme d'établissement des taux.
- La limite de l'augmentation des taux sera de 0,15 \$ par année.
- La ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences annoncera bientôt de nouvelles prestations.
- La poursuite des négociations entre le gouvernement fédéral et Québec sur de nouveaux taux, ainsi que de l'argent de transition pour mettre en œuvre le nouveau régime de prestations parentales au Québec.
- L'allocation de 300 millions de dollars pour la hausse des prestations dans les régions où le chômage est élevé.
- 125 millions de dollars sur trois ans pour la Stratégie des compétences en milieu de travail, incluant le financement de projets pilotes exigeant un financement privé.
- 30 millions de dollars sur trois ans pour le Secrétariat national à l'alphabétisation.

Ce que cela signifie :

Avec l'imposition de limites à la hausse des taux d'a.-e., les employeurs n'auront pas à payer des primes d'a.-e. plus élevées si le besoin de prestations augmente en cas de chômage dû à la faiblesse de l'économie. En outre, on continuera de refuser à des milliers de travailleurs, surtout des femmes, l'accès aux prestations d'a.-e. lorsqu'elles seront au chômage ou qu'elles demanderont un congé parental, parce qu'elles n'auront pas assez d'heures pour être admissibles.

Éducation postsecondaire

Les promesses électorales de 2004 :

Les libéraux n'ont fait aucune promesse spécifique autres que celles contenues dans le budget de 2003. Ils n'ont rien fait pour réduire les frais de scolarité des étudiants, ni pour accroître le financement destiné à l'éducation postsecondaire. Ils se sont contentés d'instaurer des mesures pour inciter les étudiants à emprunter davantage.

Les conservateurs ont dit qu'ils permettraient l'augmentation des frais de scolarité et de la dette étudiante, tout en accélérant la participation des entreprises privées et la privatisation dans le secteur de l'éducation postsecondaire.

Le discours du Trône ne contenait aucune mention d'une hausse du financement destiné aux établissements d'enseignement postsecondaire. Le gouvernement a plutôt promis d'accroître l'accès à l'éducation postsecondaire en créant des bons d'études comme véhicule d'épargne pour aider les familles à faible revenu.

Ce qu'il nous fallait :

Nous voulions que le gouvernement restaure les milliards de dollars enlevés à l'éducation postsecondaire depuis 1993. Le gouvernement fédéral doit accroître la transparence de ses engagements financiers envers les provinces en créant une comptabilité distincte pour les transferts destinés à l'éducation postsecondaire. Il doit établir un système national de subventions basées uniquement sur le besoin. Il doit adopter une loi sur l'éducation postsecondaire qui interdise la création d'établissements d'enseignement privés à but lucratif et mette fin aux partenariats public-privé.

Ce que comprend le budget de 2005 :

- 3 millions de dollars par année pour prolonger l'admissibilité à la radiation de la dette pour les prêts d'étude canadiens lorsque les étudiants sont atteints d'un handicap permanent, ou si un emprunteur meurt.
- 125 millions de dollars de nouvel argent sur trois ans pour la formation.
- 30 millions de dollars de nouvel argent sur trois ans pour l'alphabétisation.
- 810 millions de dollars sur six ans pour les conseils de recherche universitaires.

Ce que cela signifie :

Rien n'interdit la création d'établissements d'enseignement privés à but lucratif et les partenariats public-privé. Aucun soutien significatif n'est prévu pour les étudiants endettés. Le gouvernement choisit plutôt de donner l'argent à des fondations et à des conseils de subvention pour la commercialisation de la recherche universitaire.

Guerre, paix et développement mondial

Les promesses électorales de 2004 :

Paul Martin a dit qu'il appuyait la décision de ne pas aller en Irak, mais il a nommé un faucon pro-invasion, David Pratt, à la tête du ministère de la Défense. Les libéraux se sont engagés à consacrer des milliards de dollars de plus aux budgets de la défense et réclament du matériel de guerre. Ils soutenaient que la politique étrangère devait être plus « compatible » avec celle des États-Unis. M. Martin laissait entendre qu'il engagerait le Canada dans le dangereux système de défense anti-missile de la « guerre des étoiles ». Et pour lui, les PPP étaient la solution au problème de la pauvreté dans le monde.

Stephen Harper nous aurait entraînés en Irak. Il voulait augmenter les dépenses militaires de 7 milliards de dollars en cinq ans et acheter des porte-avions au lieu d'augmenter les salaires des soldats. Il augmenterait la capacité offensive du Canada et harmoniserait davantage nos politiques avec celles des États-Unis. Son « programme de sécurité » incluait notamment la participation à la guerre des étoiles, ainsi que l'intégration économique et militaire avec les États-Unis. Stephen Harper n'a pris aucun engagement en matière de développement international. Les conservateurs ont plutôt lié la politique de développement aux accords de libre-échange, au libre marché et à la prétendue guerre au terrorisme.

Dans le discours du Trône, les libéraux ont promis de publier un Énoncé de politique internationale. Le gouvernement a promis de mettre en œuvre de nouvelles mesures de sécurité et d'approfondir la coopération avec les États-Unis, d'augmenter le nombre de soldats et d'accroître les dépenses militaires.

Ce qu'il nous fallait :

Nous voulions que le Canada apporte une contribution importante à la justice dans le monde plutôt qu'à la mondialisation néolibérale. Il y a longtemps, le Canada avait promis d'allouer 0,7 % du revenu national brut à l'aide étrangère, mais le gouvernement continue de faillir lamentablement à sa promesse. Compte tenu de l'énormité du surplus, le *Budget fédéral de rechange* a montré qu'il était possible d'augmenter les dépenses pour l'aide au développement international pour qu'elles atteignent l'objectif fixé en trois ans. En décembre 2002, le Canada a promis que les Objectifs du millénaire seraient atteints en 2015. Ces objectifs incluaient notamment la réduction de moitié du nombre de personnes vivant dans la pauvreté absolue; l'atteinte de l'éducation primaire universelle; la réduction du taux de mortalité infantile et maternelle des deux tiers; la promotion de l'égalité hommes-femmes; l'assurance d'un approvisionnement en eau potable; la lutte au VIH-SIDA, au paludisme et à d'autres maladies; et l'allocation de fonds destinés au développement économique. Nous voulions que le Canada résiste à la pression vers une « intégration plus profonde » avec les États-Unis, de même qu'à la pression en faveur de l'accroissement de

« l'interopérabilité » du Canada avec les forces armées et le régime de sécurité américains.

Ce que contient le budget de 2005 :

Vers la fin de février, le gouvernement canadien a annoncé qu'il ne participerait pas au programme américain de défense contre les missiles balistiques. Le budget engage le Canada à accroître les dépenses militaires et à accorder plus de ressources aux questions côtières et frontalières. Les dépenses consacrées à la défense ont augmenté de 12 milliards de dollars en 5 ans et le budget de la sécurité des transports et des frontières a reçu un milliard de dollars de plus. Cette immense augmentation des dépenses militaires devait apaiser les conservateurs, tant au pays qu'à l'extérieur, même si les dépenses militaires du Canada à ce chapitre arrivaient déjà au sixième rang des pays de l'OTAN avant cette annonce (Centre canadien des politiques alternatives, « Budget fédéral de recharge 2005 : il est temps » p.75).

Quant aux promesses du Canada en matière d'atteinte des Objectifs de développement du millénaire, le gouvernement a « resservi » les engagements financiers de 3,4 milliards de dollars déjà pris, les dépenses les plus importantes étant consacrées aux années quatre et cinq, ce qui est bien loin de la date d'expiration prévue pour ce gouvernement libéral minoritaire. Le montant comprend 500 millions de dollars destinés aux dépenses de sécurité plutôt qu'à la réduction de la pauvreté et à la justice dans le monde.

Ce que cela signifie :

Selon Steven Staples (Institut Polaris, *Hill Times*, 28 février 2005), l'augmentation des dépenses militaires est la plus importante depuis 20 ans. Les milliards de dollars alloués aux dépenses militaires montrent l'importance qu'accordent les libéraux à « l'intégration profonde » avec les États-Unis. « Intégration profonde » est l'expression choisie par le Conseil canadien des chefs d'entreprise pour décrire les nombreuses façons dont ses membres voient le rapprochement de l'avenir économique, politique et social du Canada avec les États-Unis.

Le gouvernement a refusé de s'engager à accorder 0,7 % du RNB. Au lieu de se concentrer sur de larges objectifs de développement, les libéraux ont décidé de réduire le nombre de pays qui reçoivent une aide du Canada. Ils ont l'intention de faire porter leurs efforts sur le libre-échange, la sécurité internationale et le pouvoir militaire. Les libéraux ont dit qu'ils augmenteraient de 5 000 le nombre de soldats et de 3 000 le nombre de réservistes. Le gouvernement instaurera de nouveaux centres de commandement antiterroristes au lieu de renforcer le rôle traditionnel de maintien de la paix du Canada.

Services sociaux communautaires

Les promesses électorales de 2004 :

Pendant la campagne de 2004, Paul Martin a vanté les mérites de ce qu'il appelait les « entreprises sans but lucratif » pour répondre à des besoins communautaires vitaux. Les libéraux ont promis d'élargir les programmes existants en logement en fournissant 1,5 milliard de dollars de plus sur cinq ans. Ils ont promis de 35 000 à 60 000 nouvelles unités.

Les conservateurs ont promis d'accroître les dépenses dans deux domaines seulement : la santé et la défense. La seule façon de réduire les impôts et d'augmenter les dépenses en même temps était d'imposer des compressions majeures dans d'autres domaines, ou de créer un déficit. Pour les conservateurs, le logement à coût abordable n'est pas une priorité. Les conservateurs ne croient pas que le gouvernement fédéral devrait aider les collectivités et les provinces en matière de logement social. Le programme de réduction des impôts des conservateurs menace les programmes et les investissements sociaux actuels.

Le discours du Trône réitérait le soutien de Paul Martin au secteur du « bénévolat ». Paul Martin voulait présenter une nouvelle loi sur les entreprises sans but lucratif, une idée qui s'inscrivait déjà dans le budget de 2004 et qui était née d'une consultation menée par Industrie Canada en 2000. Rien dans le discours du Trône n'était prévu en matière de financement fédéral destiné à l'aide sociale, au logement et à l'éducation postsecondaire.

Ce qu'il nous fallait :

Les promesses électorales libérales étaient loin d'assurer le remplacement de l'argent qui avait été retiré aux programmes. Au fil des ans, Paul Martin a réduit les dépenses de 40 %, ce qui a entraîné des compressions radicales en santé, en éducation et dans les services sociaux. À la lumière de décisions budgétaires antérieures, le Transfert social canadien doit être fondamentalement restructuré. Les transferts doivent être distincts et dédiés pour promouvoir la transparence et édifier des collectivités fortes.

Les revenus de l'aide sociale sont très inférieurs au seuil de la pauvreté dans les provinces et territoires (Conseil national du bien-être, « Revenus de bien-être social, 2003 »). De nombreuses municipalités du pays financent les services sociaux au niveau communautaire grâce à leurs impôts fonciers. Les impôts fonciers, qui ne dépendent pas du revenu, sont régressifs et imposent un fardeau plus lourd aux familles à revenu faible et moyen. Cette approche est inadéquate et insuffisante pour financer les services municipaux. En outre, les municipalités doivent assumer des responsabilités croissantes en matière d'aide sociale, car l'assurance-chômage protège de moins en moins de Canadiens. Cette façon de faire ne répond pas aux besoins des chômeurs canadiens et est entièrement inutile, compte tenu de l'énormité du surplus de l'assurance-emploi.

Le SCFP a réclamé que toute nouvelle loi visant le secteur sans but lucratif veille à éviter le remplacement des employés du secteur public par des bénévoles dans la prestation de services communautaires. Cet engagement est essentiel à l'égalité des femmes, en particulier pour le travail des nouvelles immigrantes. Le travail que font les femmes dans la main-d'œuvre payée ne doit pas revenir au secteur privé, où les femmes devront faire le même travail sans rémunération. Le bénévolat ne peut pas remplacer des programmes dont la responsabilité incombe au gouvernement.

Ce que comprend le budget de 2005 :

- 389 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir les programmes d'établissement de l'immigration et d'intégration en Ontario et en Colombie-Britannique, dont 20 millions seulement doivent être dépensés au cours de la première année.
- 75 millions de dollars sur cinq ans pour l'évaluation et l'intégration des professionnels de la santé ayant une formation internationale et des nouveaux immigrants.
- Aucun financement additionnel pour le logement à coût abordable.

Ce que cela signifie :

La disparition du « secteur bénévole » comme pierre angulaire de la plate-forme libérale indique l'influence des conservateurs de droite. Même si cette initiative nous inquiétait, il est évident que le gouvernement libéral a donné aux collectivités et aux personnes à faible revenu encore moins que ce qui leur avait été promis.

En 2002, 51,6 % des mères monoparentales, 41,5 % des femmes célibataires de plus de 65 ans, et 35 % des femmes célibataires de moins de 65 ans vivaient sous le seuil de la pauvreté (Alliance canadienne féministe pour l'action internationale, mars 2005). Le budget fédéral de 2005 ne changera pas cette réalité.

Conclusion

Nous nous attendions à ce qu'un gouvernement minoritaire favorise une dynamique plus démocratique au Parlement. À coup sûr, la commission Gomery semble indiquer de graves lacunes dans les pratiques démocratiques de l'ère Chrétien. Mais le gouvernement libéral minoritaire a malheureusement choisi de suivre la voie des conservateurs au lieu de promouvoir la justice et l'égalité sociales au pays.

Stephen Harper réussira peut-être à orchestrer la défaite du gouvernement, mais le très conservateur leader, en critiquant les libéraux, critique aussi les institutions de la démocratie libérale, qu'il juge trop envahissantes.

M. Harper pense que les électeurs n'ont pas besoin d'attendre la fin de l'enquête Gomery pour se faire une idée sur les responsables du scandale des commandites. À un rassemblement tenu dernièrement contre la loi sur les mariages gais, Stephen Harper a déclaré que s'il était premier ministre, il présenterait un projet de loi restreignant la définition du mariage aux hétérosexuels. À maintes reprises, il s'est fait dire qu'une telle loi serait impossible sans le recours à la « clause nonobstant » de la Constitution. Ses alliés, Preston Manning et Mike Harris, viennent de réclamer l'abolition de la *Loi canadienne sur la santé* et la privatisation des services de santé. L'un de ses députés a de son côté exigé que les néo-Canadiens soient tenus de déposer des cautions pouvant aller jusqu'à 100 000 \$ pour permettre l'entrée de visiteurs au Canada.

Les libéraux ne sont pas beaucoup mieux au chapitre de la reddition de comptes. Ils ont refusé aux membres de l'opposition la journée qui leur est consacrée au Parlement. Paul Martin a fait fi des votes à la Chambre qui ont rejeté la personne qu'il a nommée à une table ronde sur l'environnement. Il avait nommé un sénateur néo-démocrate, même si le NPD soutient qu'il ne peut pas y avoir de sénateur néo-démocrate à la chambre non élective. Le plan des libéraux pour la mise en œuvre de l'accord de Kyoto n'atteindra pas les cibles établies par accord international. Même si le Parlement s'opposait à la séparation des Affaires étrangères du Commerce international, le ministère a été fractionné.

Voyant le peu d'intérêt qu'accorde le gouvernement aux besoins des collectivités, les Canadiens ont décidé de ne pas confier de majorité au parti libéral aux élections de 2004. Quand le gouvernement sera défait, s'il l'est, il sera crucial d'élire autant de députés progressistes que possible pour assurer une présence importante de la gauche afin de détenir la balance du pouvoir au Parlement. Si le Parti conservateur ne peut pas appuyer ce budget, un budget qui a été rédigé spécifiquement pour lui, Dieu seul sait ce qu'il nous réserve une fois qu'il sera au pouvoir.

Il est temps d'élire un gouvernement fédéral qui réinvestira dans les services publics du pays, comme première étape à la consolidation des collectivités. Il est temps que notre gouvernement rende des comptes aux collectivités et non aux entreprises, aux amis du parti ou aux conservateurs de droite, peu importe le parti.

¹ Ministère des Finances Canada, Rapport financier annuel du gouvernement du Canada Exercice – 2003-2004 www.fin.gc.ca/afr/2004/afr04_1e.html 13 octobre 2004

² Tavia Grant, « Budget surplus triples » (Le surplus budgétaire triple), *Globe and Mail*, jeudi 24 mars 2005.

³ Simon Tuck, « Economists see surpluses doubling Ottawa's projections » (Les économistes prévoient des surplus deux fois supérieurs aux prévisions d'Ottawa), *Globe and Mail*, 4 avril 2005.

⁴ Association canadienne du transport urbain

⁵ Pour une analyse plus détaillée du budget fédéral de 2005 et du nouveau pacte pour les villes, voir *Le point sur l'infrastructure municipale*, Recherche du SCFP www.scfp.ca

⁶ Fédération canadienne des municipalités, www.fcm.ca

⁷ Pour une analyse plus détaillée du budget fédéral de 2005 concernant les régimes de retraites et les personnes âgées, voir *Le point sur les régimes de retraite et les personnes âgées*, Recherche du SCFP www.scfp.ca

:ssj/sepb491

N-ESP/fedbudget/2005/postbudget-spring05